

## **Aide à la comptabilité destiné au syndic bénévole : Le coaching simply syndic « FORMULE A LA CARTE »**

Dans un souci de toujours mieux répondre aux besoins de nos adhérents, Copropriete-Services propose aux utilisateurs du logiciel Simply Syndic un service : le « **Coaching Simply Syndic** ».

Au cours de plusieurs journées, des spécialistes en comptabilité de copropriété accompagneront les syndics bénévoles à l'utilisation du logiciel mais également répondront à toutes leurs questions techniques comptables.

Ce coaching se fera par **groupes de 3 à 4 personnes** afin de faciliter les échanges et pratiques entre les participants, **ou bien alors en sessions individuelles**.

### **1. Sessions proposées**

Ce coaching se déroule sur plusieurs sessions de 4 h en présentiel, ou bien en séances individuelles d'1h30.

### **2. Plusieurs formules au choix :**

#### ➤ EN PRESENTIEL & EN GROUPE :

**La formule « essentielle »** : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant 4 séances d'une demi-journée (4x4 h) au coût de **250 Euros**.

**La formule « complète »** : de la prise en main du logiciel à la clôture des comptes en fin d'exercice, incluant 6 séances d'une demi-journée (6x4 h) en présentielle au coût de **350 Euros**.

**La session supplémentaire** de 4 h sera facturée **75 €**.

#### ➤ EN VISIO & EN INDIVIDUEL :

**La formule « individuelle »** : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant **2 séances de 1h30** en Visio ou via TeamViewer au coût de **300 €**.

**La formule « individuelle plus »** : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant **3 séances de 1h30** en Visio ou via TeamViewer au coût de **420 €**.

**La session d'1h30** : au cout de **155 €**

### **3. Modalités pratiques**

Les sessions de coaching se dérouleront de **9h à 13 h** ou de **14h à 18 h**, en semaine à **Copropriété-Services au 7 rue de Thionville 75019 PARIS**.

Les jours de coaching seront programmés selon la disponibilité des adhérents.

Les participants devront **ABSOLUMENT** venir avec :

- Un ordinateur portable où Simply Syndic est prêt à utilisation ;
- Le règlement de copropriété, l'état descriptif de division et le listing à jour des copropriétaires ;

- Les deux derniers procès-verbaux d'assemblée générale ; l'ensemble des justificatifs comptables (factures, contrats de la copropriété, justificatifs de règlements des copropriétaires, relevés bancaires, etc.)

\*\*\*\*\*

Inscription par mail à [contact@copropriete-services.fr](mailto:contact@copropriete-services.fr) en précisant : « Coaching simply syndic » et en complétant le bulletin ci-dessous :

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Numéro adhérent :

En présentiel & en groupe :

Formule « essentielle », 250 €uros.

Formule « complète », 350 €uros.

Session supplémentaire de 4 h, 75 €uros

En Visio & en individuel :

Formule « individuelle 300 €

Formule « individuelle plus » 420 €

1 Session d'1H30 155 €

*Inscription définitive à retourner avec votre règlement :*

**Copropriété-Services, Coaching Simply syndic 7 Rue de Thionville, 75019 Paris**

**Coordonnées bancaires :**

**Nom : Société Générale**

**IBAN : FR76 3000 30343900 0204 2936 077**

**BIC : SOGEFRPP**

\*\*\*\*\*